

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia P. O. Box 3243 Telephone: +251 11 551 7700 Fax: +251 11 5 517 844
website: www.au.int

IE19027 – 138/2/15

**PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DU COMITÉ TECH-
NIQUE SPÉCIALISÉ SUR LE TRANSPORT, LES IN-
FRASTRUCTURES INTERCONTINENTALES ET IN-
TERRÉGIONALES L'ÉNERGIE ET LE TOURISME
13-17 MARS- LOMÉ (TOGO)**

**PROGRAMME DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE
POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA BIOÉNERGIE EN
AFRIQUE POUR LA PÉRIODE (2010-2016)**



African Union
a United and Strong Africa



United Nations
Economic Commission for Africa



NEPAD Planning and Coordinating Agency
Agence de Planification et de Coordination du NEPAD

PROGRAMME DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE POUR LE DÉ- VELOPPEMENT DE LA BIOÉNERGIE EN AFRIQUE POUR LA PÉRIODE (2010-2016)

Programme de partenariat avec la CEA et la NCPA



1 Aperçu régional

La bioénergie joue un rôle stratégique dans le secteur de l'énergie et demeurera, à court et à moyen terme, une source importante d'énergie. L'option viable qui se présente à l'Afrique est d'élaborer des stratégies visant à assurer une utilisation plus durable des ressources de la biomasse. Actuellement, en Afrique, plus de 600 millions de personnes dépendent toujours de la biomasse traditionnelle en tant que source principale d'énergie. Cette dépendance excessive occasionne la déforestation et est, en partie, responsable des maladies respiratoires généralisées. La pollution de l'air à l'intérieur des habitations causées par les combustibles de biomasse traditionnels cause plus de mort que le paludisme- environ 2 millions de personnes par an. Par ailleurs, 3,4 millions d'hectares de forêts sont déboisées chaque année, ce qui a des conséquences négatives sur la biodiversité et les écosystèmes, occasionne l'émission de gaz à effet de serre et contribue au réchauffement climatique. Les femmes et les enfants pâtissent de cette pénurie d'énergie parce qu'ils utilisent l'énergie surtout pour la cuisson, l'éclairage et le chauffage, et ont souvent recours à la biomasse traditionnelle qui affecte leur santé. En outre, les coûts de substitution associés aux longues heures consacrées à la recherche de bois de chauffage peuvent être utilisées pour d'autres activités plus productives. En tant que source d'énergie renouvelable, la biomasse offre d'immenses potentialités dans le cadre de la transition vers des systèmes d'énergie modernes et durables sur le continent. Le développement de ce secteur présente d'énormes opportunités pour la transformation économique, environnementale et sociale. La chaîne de valeur de la biomasse pourrait contribuer, entre autres, à l'amélioration de la sécurité alimentaire sur le continent, l'accès à l'énergie moderne, le développement rural et la transformation, la création d'emplois, l'autonomisation des femmes, la création de débouchés et opportunités de revenus ainsi que l'amélioration de la santé.

2 Programme de développement de la bioénergie en Afrique

En 2010, la Commission de l'Union africaine a lancé un programme pour le "Développement de la bioénergie en Afrique", afin de surmonter les obstacles au développement des systèmes durables plus efficaces et modernes de développement de la bioénergie et des marchés en Afrique. Un programme qui a été activement soutenu par la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et l'Agence de planification et de coordination du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), grâce auquel, nombres d'activités et de programmes ont été entrepris visant à promouvoir le développement de la bioénergie sur le continent.

3 Mise en oeuvre du Programme de développement de la bioénergie

Depuis que le « **Programme de développement de la bioénergie en Afrique** » a été mis en oeuvre, nombre d'activités ont été menées dans le but de promouvoir et d'ouvrir des marchés modernes de la bioénergie en Afrique, dont les résultats ou impacts spécifiques sont:

- i) Un nombre croissant de pays africains reconnaissent le rôle important que joue la biomasse moderne dans l'amélioration de l'accès aux sources d'énergie abordables, efficaces et modernes.

- ii) La bioénergie moderne joue un rôle stratégique dans la croissance économique d'un pays grâce à la création d'opportunités d'emplois et la production locale.
- iii) Un nombre croissant de pays africains adoptent de politiques et mesures innovantes visant à promouvoir l'utilisation de la bioénergie, sans jamais compromettre la sécurité alimentaire et l'approvisionnement en eau.
- iv) Les promoteurs africains de projets participent au projet de développement des chaînes de valeur de la bioénergie et de leurs capacités à élaborer et à proposer des projets innovants financièrement viables.
- v) L'intégration de la planification de la bioénergie à la planification globale de l'énergie en général et aux initiatives sur les énergies renouvelables en particulier.

Table 1: Chronologie des événements ayant contribué au développement de la bioénergie en Afrique (2010-2016)
 (*Toutes les contributions décrites ci-dessous seront publiées sur le site internet de la Commission de l'Union africaine)

Période	Études (publications) et appui aux initiatives	Résultats/Contributions
2010	<i>Développement durable de la bioénergie en Afrique: Opportunités, défis impacts potentiels et options politiques en faveur de la réduction de la pauvreté et du changement climatique</i>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Cadres et politiques pertinents et harmonisés visant à établir un lien entre le développement de la bioénergie et les plans de développement ; ○ Avantages du développement du marché de la bioénergie durable ; ○ Stratégie visant à faciliter l'accès aux technologies bioénergétiques modernes et efficaces ; ○ Cadres de partages d'expériences et de meilleures pratiques ; ○ Aborder la question du lien entre l'énergie, l'eau et l'agriculture ; ○ Mobilisation de ressources financières et participation du secteur privé.
2011	<i>Développement des biocarburants en Afrique: options technologiques, politiques connexes et questions réglementaires</i>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Perspectives et opportunités pour le secteur de biocarburants durables ; ○ Matières premières les plus appropriées et options technologiques pour l'industrie des biocarburants ; ○ Aspects économiques de l'amélioration de l'accès à l'électricité grâce au secteur des biocarburants ; et ○ Politiques et législation pour créer un environnement propice au développement du secteur des biocarburants.

2012	<i>Cadre politique de la bioénergie en Afrique et guide de mise en œuvre</i>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Consensus sur le cadre harmonisé pour inspirer et guider les pays et régions dans l'élaboration des politiques et des lois sur la bioénergie; ○ Sensibilisation à la nécessité de disposer de politiques de développement de la bioénergie respectueuses de l'environnement et socialement acceptables.
	<i>Processus de validation et processus politique</i>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Validation du Cadre politique de la bioénergie en Afrique et guide de mise en œuvre (Addis-Abeba) ○ Approbation de la résolution sur le développement de la bioénergie adoptée lors de la Conférence des ministres de l'Énergie de l'UA (Addis-Abeba).
2013	<i>Adoption de la Résolution sur la bioénergie par la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'UA</i>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Consensus sur le <i>Cadre politique de la bioénergie en Afrique et le guide de mise en œuvre</i> afin de promouvoir le développement durable de la bioénergie. ○ La Commission de l'Union africaine doit soutenir les États membres dans le développement des méthodes de cuisson plus propres. ○ La CUA et la NCPA doivent élaborer un plan visant à mobiliser les ressources financières et techniques nécessaires à la mise en œuvre du Cadre politique de la bioénergie en Afrique et du guide de mise en œuvre. ○ Droits souverains des États membres à fixer les critères de viabilité afin d'assurer le développement durable de la bioénergie sur leur territoire national. ○ Engagement à soutenir le développement, l'exploitation et l'expansion de la bioénergie d'un point de vue économiquement viable, socialement acceptable et respectueux de l'environnement. <p>Harmonisation de la mise en oeuvre, du suivi du Cadre politique de la bioénergie dans le cadre du Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA).</p>
Période	Études (publications) et appui aux initiatives	Résultats/Contributions
2013	<i>Intégration du Cadre de développement de la bioénergie dans les politiques et plans d'action</i>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Encourager l'appropriation au plan national (par l'institutionnalisation) du Cadre politique de la bioénergie en Afrique et du guide de mise en œuvre, et apporter un soutien aux pays afin d'assurer l'harmonisation de leurs politiques, actions et plans. ○ Renforcer les capacités dans l'utilisation de diverses technologies bioénergétiques et promouvoir des forums connexes de dialogue. ○ Évaluation de la bioénergie à l'aide de l'outil bioénergie et sécurité alimentaire (BEFS), afin

		<p>de faire des choix mieux informés concernant les orientations stratégiques, et d'assurer la formation aux outils d'évaluation.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Reconnaître le rôle des femmes en tant que gestionnaires d'énergie et assurer leur participation à la chaîne de valeur bioénergétique. ○ Soutenir les pays dans l'amélioration de leurs politiques bioénergétiques, normes et processus afin d'assurer leur viabilité et prendre en compte les rapports intersectoriels.
2014	<i>Intégration des questions de l'égalité entre les hommes et les femmes dans le Cadre politique de la bioénergie en Afrique et le guide de mise en œuvre</i>	<p><i>Validé lors d'un Atelier à Kigali en décembre 2014:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Reconnaissance du rôle des femmes en tant que gestionnaires d'énergie. ○ Importance de l'évaluation des besoins agrégés y afférents. ○ Identification du rôle des femmes dans la chaîne de valeur. ○ Application de la perspective du genre au développement de la bioénergie ○ Assurer l'équité entre les hommes et les femmes dans le cadre de la réalisation des objectifs de développement de la bioénergie.
2015	<i>Mise en oeuvre des programmes visant à promouvoir l'utilisation des biocarburants dans les transports et les foyers: enseignements tirés des réformes réglementaires pour l'utilisation des biocarburants dans certains pays.</i>	<p><i>Études de cas en Éthiopie, au Kenya, au Rwanda, à Maurice, en Afrique du Sud, au Burkina-Faso et au Cameroun sur :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> a) L'aperçu des options visant à garantir un approvisionnement énergétique et les caractéristiques de la demande b) Politiques et instruments réglementaires c) Marchés et secteurs des biocarburants d) Avantages économiques du secteur des biocarburants e) Possibilités de financement et d'investissement f) Participation du secteur privé g) Capacité de production
	<i>Atelier régional de renforcement des capacités dans le domaine du développement des biocarburants pour leur utilisation dans les transports et les foyers.</i>	<p><i>Ateliers organisés au Swaziland, en Tanzanie et au Ghana</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Aider les pays à créer un environnement favorable au développement des biocarburants, particulièrement l'appui aux politiques et à la législation. ○ Autonomisation des petites entreprises et renforcement de leur rôle dans la chaîne de valeur des biocarburants (pour les matières premières principales). ○ Le rôle des systèmes nationaux intégrés d'innovation par l'appui aux nouvelles approches et technologies. ○ Expansion des marchés de biocarburants pour encourager le financement et la participation du secteur privé local.

		<ul style="list-style-type: none"> ○ Production locale grâce à l'élaboration des méthodes locales de cuisson. ○ Moyens innovants pour la sensibilisation aux programmes sur les biocarburants.
Période	Études (publications) et appui aux initiatives	Résultats/Contributions
2015	<i>Ateliers régionaux de formation dans le développement des biocarburants pour leur utilisation dans les transports et les ménages</i>	<p><i>Formation organisée à Maurice, en Égypte et au Sénégal, dont les résultats d'apprentissage sont :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Identifier les rapports entre le secteur des biocarburants et les autres secteurs de l'économie nationale, les infrastructures et l'environnement des investissements souhaités ; ○ Expliquer les principes de base de la stratégie de développement des biocarburants, de la mise en œuvre et de rôles des différentes entités. ○ Déterminer les moyens d'évaluer et d'intégrer les critères de viabilité et les systèmes de certification dans les programmes de développement des biocarburants. ○ Expliquer le processus de négociation de contrat des biocarburants, c.à.d. les diverses étapes de négociation de contrat (y compris la période avant le contrat, la période du contrat et la période après le contrat) ○ Appliquer les compétences et les connaissances pour guider le développement du système national d'innovation dans le secteur des biocarburants ○ Rédiger des modèles d'affaires, le profile d'investissement et le plan d'affaires pour assurer le développement des biocarburants.
2016	<i>Élaboration et proposition de projets de développement de la biodiversité</i>	<p><i>Atelier de toutes les parties prenantes organisé à Addis-Abeba (Éthiopie) dont les objectifs sont de :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Renforcer les capacités des États africains à élaborer des projets bioénergétiques financièrement viables ; ○ Offrir une tribune aux promoteurs de projets bioénergétiques afin d'interagir avec les financiers des projets ; et ○ Échanger des informations et des meilleures pratiques du secteur de la bioénergie.
	<i>Dialogue des décideurs politiques de haut niveau sur la mise en œuvre du Programme de développement de la bioénergie en Afrique</i>	<p><i>Révision du Cadre politique et guide de mise en œuvre et formulation des recommandations relatives aux perspectives :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Créer un cadre pour assurer la qualité et la disponibilité des données ; ○ Créer un fonds de financement et d'atténuation des risques pour aider les promoteurs de projets des secteurs public et privé ; ○ Établir des liens entre les programmes visant à promouvoir les fourneaux améliorés.

4 Défis liés à la mise en oeuvre

Bien que le programme de “développement de la bioénergie en Afrique” continue de susciter beaucoup d’intérêt parmi les décideurs politiques, les promoteurs de projets et les autres parties prenantes en ce qui concerne la conception et l’élaboration des systèmes de bioénergie durable et des marchés en Afrique, des défis énormes subsistent toujours, notamment dans la mise en œuvre des programmes:

- **Les contraintes budgétaires au niveau de la CUA:** La mise en œuvre du programme de développement de la biodiversité se heurte à des défis financiers, ce qui a empêché la Commission de l’Union africaine d’atteindre un plus grand nombre de parties prenantes telles que les femmes, les jeunes, les financiers des projets, les zones rurales, la société civile, etc. Toutefois, cette situation a été atténuée par les ressources mises à disposition, notamment par la Commission économique africaine.
- **Faible financement de projets:** Nombre de pays africains sont toujours confrontés à d’énormes défis dans la mobilisation des fonds nécessaires au financement de projets. En conséquence, beaucoup de projets identifiés sont de petits projets qui ont un faible impact ;
- **Manque d’expertise dans l’élaboration et la présentation des projets:** Beaucoup de promoteurs de projets bioénergétiques, particulièrement dans le secteur public sont confrontés à un manque d’expertise dans la conception et la mise en œuvre des programmes bioénergétiques ;
- **Participation limitée du secteur privé:** La non participation effective du secteur privé à l’élaboration et l’accélération des investissements dans le secteur de la bioénergie en Afrique a pour conséquence le faible taux d’investissement dans des projets de développement.
- **Manque de connaissance :** Bien que le développement de projets bioénergétiques suscite beaucoup d’intérêt, le manque de volonté politique et le manque de sensibilisation parmi les parties prenantes, notamment les décideurs politiques, les financiers de projets, les leaders communautaires, etc, aux potentiels, aux avantages et aux opportunités de développement des systèmes bioénergétiques et des marchés constituent des défis à la mise en œuvre de programmes .

5 Recommandations et perspectives

Les recommandations ci-après pourraient permettre de relever la palette de défis liés à la mise en oeuvre du programme de « développement de la bioénergie en Afrique » :

- il s’avère important d’augmenter, de manière substantielle, le financement du programme afin de permettre à la Commission de l’Union africaine et à ses partenaires impliqués dans la mise en œuvre du programme, d’intensifier ses

efforts visant à soutenir les États membres africains dans les domaines prioritaires ci-après :

- élaboration et harmonisation de politiques ;
 - renforcement des capacités et développement des compétences ;
 - sensibilisation ;
 - mise en place des installations de projets
 - mobilisation des parties prenantes aux plans local national, régional et continental, etc.
- il s'avère nécessaire de créer un Fonds pour le financement et l'atténuation des risques afin les promoteurs de projets des secteurs publics et privés
 - il s'avère important pour la Commission de l'Union africaine et ses partenaires de développer des mécanismes visant à assurer le partage entre les États membres des enseignements et expériences dans le domaine du développement de la bioénergie ;
 - il est nécessaire pour la Commission de l'Union africaine et ses partenaires de continuer de plaider pour un engagement politique fort et une coopération entre les États membres dans le domaine du développement de la biénergie en Afrique ;
 - il est de la plus grande importance d'assurer une meilleure coordination de tous les programmes de développement des énergies renouvelables; la mise en oeuvre du programme de « développement de la bioénergie en Afrique » dans le cadre de la stratégie globale africaine visant à augmenter la part des énergies renouvelables en Afrique, conformément à l'esprit de l'Initiative africaine pour les énergies renouvelables.

6 Conclusion

Ce programme a permis de prouver l'efficacité de la mise en œuvre conjointe d'une initiative visant à réaliser des objectifs communs. La Commission de l'Union africaine, la Commission économique pour l'Afrique, et l'Agence de planification et de coordination du NEPAD ont mobilisé des ressources humaines et financières sur une période de plus de cinq ans afin d'assurer la réalisation des objectifs du programme. En outre, les responsables du projet ont réussi à mobiliser les compétences requises par le recourant au savoir faire d'experts africains provenant d'institutions publiques et privées de recherches (telles que les universités). Ces compétences doivent permettre d'assurer la viabilité du programme et la dynamique nécessaire à la réalisation des objectifs (qui ont été décrit dans les perspectives ci-dessus).

Il existe des conditions préalables à la viabilité du programme de développement de la bioénergie en Afrique en 2017 et au-delà, dont la première est l'appui soutenu aux programmes identifiés dans tous les pays participant au programme. Il s'avère important donc de soutenir financièrement ces initiatives et d'en évaluer l'impact. La seconde condition préalable est la mobilisation davantage de soutien pour les programmes actuels et

futurs de développement de la bioénergie. L'atelier qui a été organisé à Addis-Abeba en décembre 2016 a servi de tremplin pour mobiliser le soutien des principales parties prenantes sur le continent et de proposer les options d'investissements qui doivent être envisagés et soutenus. Enfin, comme indiqué ci-dessus, le soutien actif et continu des partenaires tels que la CEA, la NCPA et les autres institutions régionales et continentales est très important pour assurer le succès de la mise en œuvre du programme de développement de la bioénergie. Ces organisations doivent fournir les ressources financières et humaines et assurer l'alignement de leurs programmes sur ceux de la Commission de l'UA. Ceci permettra de veiller à ce que les efforts collectifs puissent permettre au programme d'avoir un plus grand impact.